

Québec, le 7 décembre 2012

Monsieur Denis Bergeron
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le 22 novembre 2012, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a reçu le mandat de tenir une audience publique concernant le *Projet d'aménagement hydroélectrique Hydro-Canyon Saint-Joachim sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord sur le territoire de la paroisse de Saint-Joachim*, et ce, à compter du 14 janvier 2013.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

Québec, le 7 décembre 2012

Monsieur Joseph Zayed
Membre à temps partiel
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le 22 novembre 2012, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a reçu le mandat de tenir une audience publique concernant le *Projet d'aménagement hydroélectrique Hydro-Canyon Saint-Joachim sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord sur le territoire de la paroisse de Saint-Joachim*, et ce, à compter du 14 janvier 2013.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par monsieur Denis Bergeron.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications